

Demande d'inscription à l'école d'"Au Village des Enfants" Année 2017-2018

Je soussignée / soussigné : Madame Monsieur

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Téléphone: Portable:

Adresse mail:

Situation familiale: Marié(e) PACS Divorcé(e) Célibataire Veuf(ve)

Profession:

Qualité: Mère Père Représentant légal

et je soussignée / soussigné : Madame Monsieur

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Téléphone: Portable:

Adresse mail:

Situation familiale: Marié(e) PACS Divorcé(e) Célibataire Veuf(ve)

Profession:

Qualité: Mère Père Représentant légal

déclare / déclarons détenir l'autorité parentale sur l'enfant / les enfants :

Nom, prénom:

Date de naissance :

et: Nom, prénom:

Date de naissance :

et demande / demandons son / leur inscription à l'école d'"Au Village des Enfants" pour l'année 2017-2018.

J'ai / Nous avons pris connaissance des conditions d'inscription et les accepte / acceptons sans réserve.

En cas de validation du dossier, je réglerai / nous réglerons les frais de scolarité par : Chèque

avec une périodicité : Mensuelle sur 12 mois Mensuelle sur 10 mois Trimestrielle Annuelle

Fait à : le:

Nom, prénom et signature du (des) demandeur(s):

Conditions d'inscription à l'école d'"Au Village des Enfants" Année 2017-2018

Frais

Frais de scolarité (sous réserve de modification avant la rentrée 2017)

Les frais de scolarité s'élèvent à 2400 € pour l'année scolaire.
Ils peuvent être réglés par chèque ou par prélèvement automatique.

Leur règlement peut s'effectuer selon une périodicité:

- Annuelle: 1 règlement de 2400 €;
- Trimestrielle: 4 règlements de 600 € encaissés en septembre, novembre, janvier et avril;
- Mensuelle sur 10 mois : 10 règlements de 240 € encaissés de septembre à juin;
- Mensuelle sur 12 mois : 12 règlements de 200 € encaissés de septembre à août.

Les effets sont remis pour encaissement le 10 du mois.

Matériel

Il est demandé une participation de 50 € par famille et par an à l'achat du matériel scolaire (matériel Montessori, mobilier, etc).

Ceci ne comprend pas les fournitures scolaires et les produits ménagers, papier toilette, mouchoire papier.... qui seront à tour de rôle acheté par les familles.

Adhésion à l'association

Afin de ne pas remettre en cause le but non lucratif de la gestion de l'école, il est indispensable d'adhérer à l'association.

Le montant de l'adhésion familiale est de 25 € par an et par famille.

Caution

Afin de garantir un bon fonctionnement de l'école, nous vous demandons aussi de verser une caution de 200 € qui sera encaissée après validation de votre demande. Elle vous sera restituée au mois de juin de la dernière année de scolarité de votre (vos) enfant(s).

Procédure

Afin de préparer au mieux les inscriptions, nous procédons en trois étapes:

1. Rencontre avec l'équipe éducative (rendez-vous, portes ouvertes)
2. Constitution et remise du dossier de demande d'inscription
3. Validation du dossier et remise d'une attestation d'inscription

Dossier de demande

Pour être pris en compte, le dossier de demande d'inscription doit comprendre:

- la demande d'inscription remplie, datée et signée;
- **La signature du projet pédagogique et de la charte de l'association**
- un chèque de 25 € correspondant à l'adhésion à l'association pour une année;
- un chèque de 50 € correspondant à votre participation annuelle à l'achat de matériel;
- un chèque de 200 € correspondant à la caution sur les frais de scolarité.

Conditions d'inscription à l'école d'"Au Village des Enfants" Année 2017-2018

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'association "Au village des enfants" et ne seront encaissés qu'une fois l'inscription validée.

Vous devez aussi joindre au dossier:

- Le nombre de chèques correspondant à la périodicité choisie (12 chèques de 200 € ou 10 chèques de 240 € ou 4 chèques de 600 € ou un chèque de 2400 €).

Validation

Une fois votre dossier validé, l'école vous remettra une attestation d'inscription pour l'année scolaire.

Désistement

En cas de désistement, les sommes encaissées ne seront pas restituées.

Ordre d'inscription

En cas de demandes trop nombreuses, les enfants qui ne pourront être admis seront inscrits sur une liste d'attente. Ils seront ensuite admissibles selon les critères définis par l'équipe éducative (harmonie du groupe, âges, sexes, cas particuliers, inadaptation de l'enfant à un autre système, ordre d'inscription sur la liste d'attente...)

Priorité est donnée aux familles ayant déjà un enfant inscrit à l'école.

Engagements

Scolarité

Toute inscription vous engage jusqu'au terme de l'année scolaire.

Tout trimestre commencé est dû intégralement.

En cas de force majeure (déménagement, perte d'emploi), nous vous demandons de prévenir l'école au plus tard trois mois à l'avance par lettre remise en main propre à l'équipe pédagogique.

Les absences n'entraînent pas de réduction des mensualités.

Dates de règlements

Pour le bon fonctionnement de l'école et le bien être de chacun, il est nécessaire de s'acquitter du règlement des sommes dues dans les temps demandés.

Les retards de paiement répétitifs entraîneront une majoration de 10 % des frais de scolarité. De même, les frais provenant de rejet de prélèvement viendront augmenter le montant dû à l'école.

A défaut de paiement, l'association se devra d'entreprendre une procédure judiciaire, les frais étant à la charge des familles conformément à la loi en vigueur.

Participation à la vie de l'école

Les familles s'engagent à participer à la vie de l'école en fonction des besoins ressentis (ménage, entretien, participation à l'organisation des différentes manifestations, présence au moment du repas...).

Règlement intérieur

Le règlement intérieur permet à l'école de garantir un environnement favorable aux enfants: il doit donc être scrupuleusement respecté.

Conditions d'inscription à l'école d'"Au Village des Enfants" Année 2017-2018

Assurance scolaire

Les enfants inscrits à l'école doivent obligatoirement souscrire à une assurance scolaire.
Une attestation devra être remise à l'école au plus tard le jour de la rentrée.

Solidarité

Les signataires de la demande d'inscription s'engagent à respecter l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus et sont réputés conjointement solidaires des sommes dues, y compris les frais exceptionnels, non connus au jour de la signature.

Liaison sanitaire

Je soussignée / soussigné : Madame Monsieur

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Téléphone: Portable:

Téléphone 2: Portable 2:

responsable légal de l'enfant :

Nom, prénom:

Né le:

- déclare que l'enfant est à jour de ses obligations vaccinales;

- autorise l'école et sa directrice à faire appel aux services médicaux en cas d'urgence.

Fait à : le:

Signature :

Médecin traitant

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Téléphone: Portable:

Régime alimentaire

Régime spécifique: Oui Non

Si oui, précisez:

.....

Renseignements médicaux particuliers (traitements, allergies...)

Si nécessaire, joindre les documents médicaux.

.....

.....

.....

.....

Renseignements divers pour les nouveaux inscrits seulement

Ecoles précédentes

Année scolaire	2016-2017
Nom et adresse de l'établissement	
Classe	

Année scolaire	2016-2015
Nom et adresse de l'établissement	
Classe	

Année scolaire	2015-2014
Nom et adresse de l'établissement	
Classe	

Famille

Nombre de frères et soeurs :

Années de naissance des frères et soeurs :

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Je soussignée / soussigné : Madame Monsieur

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Téléphone: Portable:

responsable légal de l'enfant :

Nom, prénom:

autorise l'école, au cas où aucun des responsables légaux de l'enfant ne soit joignable, à contacter les personnes ci-dessous, les autorise à signer les documents de sortie et à sortir l'élève de l'établissement.

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Téléphone: Lien : Famille Amis Autre

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Téléphone: Lien : Famille Amis Autre

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Téléphone: Lien : Famille Amis Autre

Fait à : Le :

Signature :

Décharge de sortie

Je soussignée / soussigné : Madame Monsieur

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

responsable légal de l'enfant :

Nom, prénom:

autorise les personnes suivantes à amener et venir chercher mon enfant aux heures de rentrée et de sortie habituelles de la classe et décharge l'institutrice de toute responsabilité.

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Fait à : le:

Signature :

Projet d'école

Nos sources de réflexion

« La première chose qu'on nous enseigne, c'est qu'on a besoin d'être enseigné. » Ivan Illich

« Les apprentissages autonomes » est le titre d'un livre de John Holt dans lequel il démontre qu'il est dans la nature des enfants « de chercher autour d'eux, d'embrasser le monde avec leurs sens et de lui donner du sens, sans savoir pour autant comment ils le font, ni même qu'ils le font. L'une des plus grandes erreurs que nous commettons avec les enfants est de les rendre conscients de leurs apprentissages, car ils commencent alors à se demander : « Est-ce que je suis en train d'apprendre ou pas ? » La vérité est que toute personne qui vit réellement, qui s'expose à la vie et qui va à sa rencontre avec énergie et enthousiasme, est en même temps en train d'apprendre. Ce sont les inquiétudes au sujet des apprentissages qui éteignent les apprentissages des enfants ».

Sudbury valley school est une école démocratique aux Etats-Unis qui existe depuis 50 ans et qui a fait ses preuves en matière de bien-être pour les enfants. Les enfants sont libres d'aller vers les activités qui les intéressent. Ils apprennent à lire à leur rythme lorsqu'ils en ont besoin, entre 4 ans et 12 ans.

<https://www.youtube.com/watch?v=pexyd4qXShk>

L'école dynamique à Paris fonctionne sur le modèle de Sudbury Valley school. Elle vient d'ouvrir ses portes.

www.ecole-dynamique.org/

Bernard Collot est un instituteur à la retraite qui a mis en place « l'école du 3^e type », école « sans cahiers, sans leçons, sans programmes, sans évaluation, sans horaires, sans emploi du temps, ouverte aux enfants et aux adultes même pendant les vacances ».

<http://education3.canalblog.com/>

Le film « Être et devenir » de Clara Bellar nous parle des enfants élevés et s'épanouissant à l'école de la vie hors du système scolaire.

<https://www.youtube.com/watch?v=iQlxLq2Ybol>

Pour Maria Montessori, c'est l'enfant qui doit être le pivot de son éducation. L'enfant a un esprit absorbant et se forme lui-même à partir de ce qu'il trouve dans son environnement. Il n'y a pas de coupure entre l'apprentissage de la vie et l'apprentissage scolaire. Il revient à l'adulte de fournir à l'enfant cet environnement riche et varié qui pourra révéler son potentiel.

www.montessori-formations.fr/maria-montessori.html

Une école différente où sont cultivées des graines :

- pour apprendre à se connaître
- pour coopérer et s'entraider
- pour apprendre naturellement
- pour être en lien avec la nature et le monde

« La première question ne concerne pas le quoi apprendre ou la pédagogie mais l'objectif de l'éducation » Ken Robinson

LA CONNAISSANCE DE SOI

La connaissance de soi est le premier pas vers la responsabilité.

Ce sont l'estime de soi, la confiance en soi, la connaissance de ses qualités, de ses talents et de son propre potentiel qui permettent que chacun assume ses apprentissages. Apprendre à reconnaître et dépasser ses peurs, ses limites pour libérer son potentiel. Apprendre également

à protéger son espace personnel, pour se respecter et être respecté.
Nous souhaitons que chacun devienne responsable de lui-même et du collectif.

Les outils que nous utilisons : l'éducation émotionnelle, la retour à la respiration, la relaxation et le yoga, l'éducation à la paix, les discussions philo, la communication non-violente (Marshall Rosenberg).

LA COOPERATION ET L'ENTRAIDE

Nous pensons que la connaissance de soi nous aide à mieux connaître les autres et permet donc une meilleure relation aux autres, de mieux vivre ensemble.

Dans notre classe la coopération est favorisée plutôt que la compétition, il n'y a pas de notes, chacun allant à son propre rythme. Nous encourageons les plus grands à transmettre une information, un savoir, expliquer à d'autres ce qu'ils ont compris.

Nous sommes également attentifs à entretenir un partenariat respectueux entre les adultes de l'école, une collaboration saine et un lien authentique afin d'être des exemples face aux enfants.

Les outils : la mise en commun après une recherche individuelle, le conseil d'école, les jeux coopératifs, le tutorat, le choix d'être une classe unique.

APPRENDRE EST NATUREL

Les enfants ont tous des centres d'intérêts variés. Les adultes sont à l'écoute de chacun pour favoriser un apprentissage tranquille et respectueux.

L'enfant apprend naturellement et librement si il n'est pas soumis à des pressions.

Sans pression, la nature positive et curieuse de l'enfant peut s'exprimer. Son cœur s'exprime.

Il va à son rythme, expérimente, joue, développe sa créativité en écoutant ce qui l'anime. Il découvre le plaisir d'apprendre en lien avec la vie, dans une totale liberté de mouvement.

L'autonomie dans les apprentissages étant favorisée, la confiance de l'adulte en l'enfant l'est également.

Les outils : la méthode expérimentale (Freinet), la correspondance (Freinet), la liberté d'expression, le matériel pédagogique à disposition (Montessori), l'apprentissage autonome

ÊTRE EN LIEN AVEC LA NATURE , AVEC LE MONDE

Dans ce lien avec la nature et l'ouverture sur le monde, il y a deux facettes.

Les enfants prennent conscience que sans la nature nous ne pourrions pas vivre. Ils apprennent à respecter leur environnement, à poser des gestes d'écocitoyenneté, à mener des projets écocitoyens.

D'autre part, dans la nature, les enfants peuvent découvrir, observer, explorer, agir, créer.

Nous avons à notre disposition un grand espace boisé au bord d'une forêt. Nous y observons les insectes, les oiseaux, faisons des cabanes et y cultivons un potager en buttes.

Enfin, être en lien avec des savoir-faire, des métiers, des passions permet de donner du sens aux apprentissages et de rester en lien avec la vie.

Les outils : la nature autour de nous, la méthode expérimentale, les rencontres, la découverte de métiers, les intervenants extérieurs

Concrètement à l'école...

Pas de pression, pas de note, pas de programme : Toutes nos sources d'inspiration parlent d'apprentissage naturel, au rythme de chacun.

Les enfants, naturellement, évoluent autour des activités, des passions des adultes et des autres enfants vivants avec eux puis, à leur image, vont vers ce qui les intéresse.

Chacun alors, développe ses propres centres d'intérêts et la vie se déploie. La vie est apprentissage.

Pour cela, nous souhaitons dans notre école, **nous libérer des programmes** et suivre le rythme, les centres d'intérêt de chacun. L'emploi du temps existant est une trame au service des enfants, il est modulable en fonction des événements et des besoins.

Aucune pression sur les enfants concernant les apprentissages mais, à leur disposition, des espaces d'expression et de création. Des espaces ateliers favorisant l'envie.

Des clubs : chacun au sein de l'école peut créer le club de son choix. Il existe actuellement plusieurs clubs, créés par les enfants ou les adultes : club nature, club mouvement/danse , club arts plastiques, club écriture, club histoire du monde, club sport, club couture...
L'école est ouverte aux adultes, parents ou autres, qui veulent proposer un atelier ou simplement participer à un atelier qui les intéresse particulièrement.
Soyons ces adultes passionnés par ce que nous faisons et vivant nos passions afin de devenir de réels révélateurs de potentiel chez les enfants.

Le conseil de paix : L'objectif de ce conseil de paix est de gérer les conflits et les transgressions des règles de l'école dans le but de générer de la paix autour de nous et en nous.

Les enfants ont à leur disposition un formulaire de réclamation qu'ils remplissent eux-mêmes ou avec l'aide d'un adulte (avec des mots ou en dessin).

Le conseil de paix a lieu tous les jours à 11h15 (si besoin). Les réclamations ne sont pas traitées immédiatement mais le lendemain, cela permet aux enfants de s'apaiser et d'être certains que leur demande sera prise en compte.

Il y a 2 référents : 1 adulte et 1 enfant choisis en conseil d'école pour une période déterminée. Pour chaque situation, les personnes concernées sont présentes et après médiation, des réparations ou sanctions sont décidées d'un commun accord.

Le conseil d'école : L'après-midi du **vendredi** commence par le conseil des enfants qui dure environ 30 minutes, parfois plus, et se décline en trois thèmes : la vie quotidienne, la vie collective et les projets. Il y a un minuteur pour marquer les temps de discussion et les enfants s'expriment à tour de rôle puis en demandant le bâton de parole.

C'est un moment de dialogue pendant lequel les règles de fonctionnement de l'école se décident, évoluent, s'affinent.

Grâce à ce conseil, les enfants deviennent conscients qu'ils sont acteurs dans leur école et qu'ils bénéficient du même droit de décision que les adultes.

La réussite de la semaine : Les enfants prennent leur cahier de réussite et dessinent ou écrivent leur réussite de la semaine. C'est un moment joyeux de partage, d'entraide et c'est un vrai travail...

La scène ouverte : Le dernier temps du vendredi après-midi est le moment attendu de la scène ouverte. Chaque enfant et adulte présente aux autres sa réussite de la semaine puis celui qui le désire se produit devant les autres sur une scène improvisée : jonglage, chanson seul ou à plusieurs, poème, diablo, blague, histoire inventée ou non, tour de magie, petit air au piano, sketch, marionnettes, invention...

C'est avec le vivre ensemble , le contact avec la nature, le conseil d'école, le conseil de paix, la scène ouverte, les ateliers montessori, les clubs, les exposés, la réussite de la semaine, le potager,..., que nous nous inscrivons dans l'acquisition des compétences du socle commun de l'éducation nationale.

Jem'engage à respecter ce projet d'école.

Date :
signature :

Charte

Intentions

Je me respecte, je respecte les autres, et je respecte l'environnement dans lequel je vis.

Notre objectif principal est de promouvoir une société de paix.

Relation à soi même

Nous sommes tous des êtres uniques, en mouvement, capables de voir évoluer nos certitudes, nos croyances, nos habitudes et nos comportements.

Pour se connaître il est nécessaire d'observer où nous en sommes.

Je reconnais donc l'importance du travail sur soi et m'engage à agir en conscience au mieux de mes capacités actuelles.

C'est cet engagement, cette conscience et cette mise en mouvement qui nous permettront de grandir ensemble et d'incarner nos valeurs.

Relation aux autres

Nous souhaitons avoir l'esprit suffisamment ouvert pour apprendre les uns des autres, enfants et adultes, avec humilité.

Je m'engage à développer une relation basée sur l'authenticité, la confiance, le dialogue la coopération et à aider au développement harmonieux et global de chacun dans un climat d'attention et de bienveillance.

Relation à la Nature

Nous sommes conscients de notre appartenance à la nature et de notre responsabilité envers celle-ci.

Je m'engage donc à favoriser toute initiatives allant dans le sens du respect de la nature.(Jardin, alimentation locale et naturelle, connaissance et protection de la nature...)

Bulletin d'adhésion

Bulletin à retourner à : Association « Au village des enfants » - Mairie - Le Bourg - 24110 BOURROU

Madame Monsieur

Nom, prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Téléphone:

Adresse mail:

Adhésion: Individuelle: 15 € Familiale: 25 € (2voix) Soutien: €

Paiement: Chèque à l'ordre de: Association "Au village des enfants" Espèces

Fait à : le:

Signature :